

N° 8

CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Séance du Samedi 28 Avril 1917

	Pages
Assistance :	
Familles nombreuses	134
Femmes en couches.	135

L'an mil neuf cent dix-sept, le Samedi vingt-huit Avril, à trois heures de l'après-midi, le Conseil municipal de Lille, dûment convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire, à l'Hôtel de Ville.

Présidence de **M. Charles DELESALLE**, Maire.

Secrétaire : **M. OVIGNEUR**, Conseiller municipal.

Présents :

MM. Ch. DELESALLE, CREPY-SAINT-LÉGER, REMY, BRACKERS-D'HUGO, LIÉGEOIS-SIX, DUBURCQ, BAUDON, DUPONCHELLE, OVIGNEUR, LEGRAND-HERMAN, LESOT, SOCKEEL, BUISINE, BARÉ, COILLIOT, DUCASTEL, LELEU, BOUTRY, LESSENNE et GUISELIN.

Excusés :

MM. DAMBRINE, DELOS, BARROIS et GOBERT.

Sous les drapeaux :

MM. LAURENGE, GOSSART, DANIEL Désiré, COUTEL, VALDELIÈVRE, PARMENTIER, WAUQUIER et GRONIER.

M. LE SECRÉTAIRE donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est approuvé sans observation.

Rapport de M. le Maire

1737
—
Assistance
aux
familles
nombreuses.

MESSIEURS,

Conformément à la loi du 14 Juillet 1913, relative à l'assistance aux familles nombreuses, le Bureau d'Assistance a dressé la liste des demandes qui lui ont été soumises.

Elles se répartissent comme suit :

1^o 5 demandes de la première partie, comprenant les chefs de famille ayant plus de 3 enfants âgés de moins de treize ans ; cette liste représente 7 indemnités de 7 fr. 50 ou 52 fr. 50

2^o 2 demandes de la première partie, comprenant les veuves ayant plus de 1 enfant âgé de moins de 13 ans ; cette liste représente 6 indemnités de 7 fr. 50 ou 45 fr. »

Ces listes comprennent 13 indemnités de 7 fr. 50, soit 97 fr. 50 par mois.

Nous vous prions de l'approuver.

Adopté.

Rapport de M. le Maire

1738

Assistance
aux
femmes en couches.

MESSIEURS,

Conformément à la loi du 17 Juin 1913, complétée par la loi des Finances du 30 Juillet 1913, nous avons envoyé à la Préfecture du Nord 58 demandes d'assistance aux femmes en couches qui, en raison de l'urgence, n'ont pu être soumises à l'instruction prévue pour l'inscription sur la liste.

Ces demandes intéressent Mesdames :

Delcourt Malvina — Delmulle, née Malfoy Laure — Pillot Jeanne-Marie — Cassel, née Deroo Julienne — De Maen, née Marliot Anna — Leveleux, née Chevalier Victorine — Vandebusch Fernande-Rosine — Caudron, née Dehaine Suzanne — Delmettre, née Cierken Lucienne — Vanbeversluys Marie-Philomène — Andrienne, née Feliens Sylvie — Callebout Rosa — Derweduwers Camille — Jenin, née Van Antwerpen Agatha — Légié Louisa — Lernould, née Barré Léonie-Célestine — Thieffry, née Tabary Jeanne — Bend, née Bailleu Sidonie — Dewinaut, née Herbette Isabelle — Duconseille Angèle — Macor, née Engrand Julia — Mertens, née Dreiltjens Catherine — Schoendorff Catherine — Sulmon Barbara — Vercauteren, née Dewarte Marguerite — Vankeirobilck Judith — Wille Eglantine Cornélie — Bailleul Marguerite-Madeleine — Calin, née Vanvooren Victorine — De Leenheer Valentine — Detève Augustine-Louise — Dubois, née Duez Cécile — Hidot

Gabrielle — Michez, née Fondeur Eugénie — Planque Gabrielle-Marie —
 Richez Rose — Vancauwenberg Maria — Arquembourg, née Rouzé Julia —
 Degrand, née Verbrugghe Aline — Demey, Marie-Louise — Etienne Cécile —
 Faber Sophie-Louise — Faille Blanche-Louise — Gras Yvonne — De Gheselle,
 née Trémervé Aimée-Marie — Delrot Emilienne — Mullier, née Hoest Ida-
 Thérèse — Piscart, née Duthilleul Lucienne — Bergeman Mathilde — Caron
 Blanche-Alice — Decoopman, née Vandamme Adèle — Desmoutiez, née
 Puyraimond Marie-Thérèse — Looek, née Verline Marie-Rachel — Prevot,
 née Domsin Malvina — Rotsaert veuve, née Lorthois Catherine.

Adopté.

La séance est levée à trois heures et demie.

<i>M. Belloc</i> 	<i>Brugnot-Leger</i> 	<i>Puny</i> 	<i>Practus d'Hage</i> 	<i>Algeois</i> 
<i>Dubourg</i> 	<i>Baudou</i> 	<i>Depoens</i> 	<i>Orymer</i> 	<i>Léonard</i> 
<i>Leclerc</i> 	<i>Locheux</i> 	<i>Buisson</i> 	<i>Buisson</i> 	<i>Caillaud</i> 
<i>Sucastel</i> 	<i>Silau</i> 	<i>Bouty</i> 	<i>Lesenne</i> 	<i>Lussat</i> 